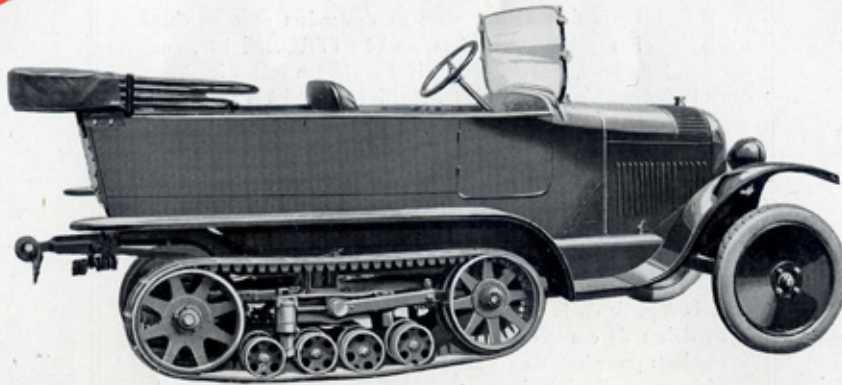




# LA 10 HP CITROËN



MUNIE DE PROPULSEURS  
KÉGRESSE-HINSTIN



BREVETÉS EN TOUS PAYS

**T**OUS les modèles comportent :

Un train porteur-propulseur, système Kégresse-Hinstin muni de ses "chenilles" en caoutchouc; un pont arrière spécial avec réducteur de vitesse permettant d'obtenir en combinaison avec la boîte de vitesses, 6 multiplications (de 3 à 32 kilomètres à l'heure au régime normal du moteur); un système de blocage facultatif du différentiel; un système de freinage automatique des chenilles en corrélation avec le volant de direction (permettant des virages très courts); un radiateur spécial; un crochet d'attelage pour le remorquage.

Le type "NEIGE" est muni de skis amovibles pour les roues AV  
Le bloc moteur est identique à celui des 10 HP Citroën de tourisme, et comporte démarrage et éclairage électriques.

Les voitures sont livrées avec trousse d'outillage, sans roues de rechange.



EN PLEIN MARÉCAGE

## TYPE "TOUS TERRAINS"

CONVENANT POUR LA MARCHÉ SUR TERRAINS VARIÉS : ROUTES, PRAIRIES, TERRES  
LABOURÉES, SABLE, NEIGE TASSÉE, ETC.

|  |                   |
|--|-------------------|
| CHASSIS nu . . . . .   | <b>22.000 fr.</b> |
| CHASSIS avec CARROSSERIE CAMIONNETTE y compris supplément pour sièges amovibles, permettant de transporter 4 personnes (conducteur compris) . . . . .  | <b>25.000 fr.</b> |
| CHASSIS avec CARROSSERIE CAMIONNETTE y compris supplément pour sièges amovibles, permettant de transporter 8 personnes, (conducteur compris) . . . . . | <b>27.000 fr.</b> |

CHENILLES DE RECHANGE (modèle "CHEVRON" ou "ÉCHELLE" Chaque. . . 500 fr.



DANS LA NEIGE

## TYPE "NEIGE"

CONVENANT SPÉCIALEMENT POUR LA MARCHÉ SUR LA NEIGE

|   |                   |
|---|-------------------|
| CHASSIS nu . . . . .  | <b>24.000 fr.</b> |
| CHASSIS avec CARROSSERIE CAMIONNETTE, y compris supplément pour sièges amovibles, permettant de transporter 4 personnes, (conducteur compris) . . . . . | <b>27.000 fr.</b> |
| CHENILLES DE RECHANGE Chaque. . .   | <b>650 fr.</b>    |

Catalogue détaillé et notices  
spéciales,  
envoyés franco  
sur demande.

Voir au dos  
les conditions  
générales  
de vente.





## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE GARANTIE



DANS LA NEIGE  
VIERGE DU COL  
DU GRANIER



L'OBSTACLE VAINCU



ASCENSION DU COL  
DE LA  
GRANDE CHARTREUSE



EN PLEIN DÉSERT  
DE NEIGE

**L**ES prix du tarif sont nets; ils s'entendent pour marchandises prises aux Usines André CITROËN, 143, quai de Javel, à Paris. Les frais d'expédition sont à la charge de l'acheteur. Un acompte d'un tiers doit être versé à la commande. Les voitures sont payables au comptant, au moment de la livraison à l'usine, sous déduction de l'acompte versé.

Les tarifs (qui sont envoyés sur demande) ne peuvent jamais être considérés comme une offre ferme des modèles qui y sont désignés. Seul, le bon de commande qui fait mention de nos conditions particulières, peut constituer un engagement de notre part.

Le Constructeur garantit ses voitures pendant un délai de six mois, à partir de la date de la facture, contre tout vice de matière ou défaut de construction. Cette garantie ne peut s'étendre aux accidents provenant d'un manque de soin, d'un oubli, de l'inexpérience, ou d'une surcharge même passagère. Dans tous les cas, la responsabilité du constructeur, même en cas d'accidents de personnes ou de choses ayant pu résulter de vices ou défauts de construction, est, de convention expresse, strictement limitée à l'échange gratuit des pièces reconnues défectueuses par le Service Technique de ses Usines, à l'exclusion formelle de tous autres dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

Les pièces, dont l'échange gratuit est demandé, devront être expédiées franco pour examen préalable. L'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnité ni participation quelconque dans la main-d'œuvre nécessitée par le démontage et le remontage. Cette garantie ne s'applique pas aux chenilles, aux pneumatiques et autres articles manufacturés en dehors des usines du Constructeur, tout recours devant être adressé directement aux fabricants.

M. André CITROËN se réserve la faculté d'apporter à ses modèles, voitures et accessoires, toute modification qu'il considérera comme un perfectionnement ou un changement désirable.

Par contre, les nécessités de la fabrication en grande série ne permettent pas d'accepter des modifications aux types catalogués, ni le montage, dans nos ateliers, d'accessoires non spécifiés au tarif.

Le Tribunal de Commerce de la Seine sera seul compétent en cas de contestation entre M. André CITROËN et les acheteurs lui ayant passé commande directement. Toutes dispositions, telles que acceptations de règlement ou expéditions contre remboursement, n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



LA MOISSON EN BAUCE



REMORQUAGE D'UNE  
MAISON ROULANTE  
DE 3 TONNES ½



AU CŒUR DU DÉSERT



ASCENSION D'UNE  
PENTE DE 80 %



UNE SORTIE  
SENSATIONNELLE

ANDRÉ CITROËN, Ingénieur-Constructeur, 115-143, Quai de Javel, Paris. — Département KÉGRESSE, Rue Balard.